



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la  
**Police et Gendarmerie nationales**  
dans le département  
**LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AB.48.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Atteintes aux biens</b>	<b>358</b>	<b>316</b>	<b>290</b>	<b>277</b>	<b>235</b>	<b>271</b>
	<b>Vols sans violence</b>	<b>243</b>	<b>245</b>	<b>244</b>	<b>232</b>	<b>190</b>	<b>218</b>
	<b>Vols liés aux véhicules à moteurs</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>64</b>	<b>51</b>	<b>34</b>	<b>44</b>
35	Vols d'automobiles	12	3	11	7	3	9
37	Vols à la roulotte	31	31	28	22	18	25
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	12	30	21	18	10	7
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	10	2	4	4	3	3
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	<b>Cambriolages</b>	<b>36</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	<b>43</b>	<b>38</b>	<b>34</b>
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	12	12	14	18	24	12
28	Cambriolages de résidences secondaires	0	1	0	3	3	2
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	14	20	12	13	3	5
30	Cambriolages d'autres lieux	10	10	14	9	8	15
	<b>Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)</b>	<b>85</b>	<b>93</b>	<b>85</b>	<b>94</b>	<b>88</b>	<b>101</b>
32	Vols à la tire	10	5	4	2	5	13
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	26	29	23	22	29	31
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	49	59	58	70	54	57
	<b>Autres vols sans violence</b>	<b>57</b>	<b>43</b>	<b>55</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	<b>39</b>
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	1	1	3	0	1	2
33	Vols à l'étalage	31	24	33	19	15	14
39	Vols simples sur chantier	3	0	0	2	1	0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	0	1	0	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	22	18	19	22	13	23
	<b>Vols avec violences</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
	<b>Vols à main armée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	0	0	0	0	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	<b>Vols avec armes blanches</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	1	0	0	1	1
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	0	0	0	0	0
	<b>Vols violents sans arme</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	0	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	1	0	0	1	0
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	1	2	0	0	0	2
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	1	2	3	3	2	5
	<b>Destructions, dégradations</b>	<b>113</b>	<b>65</b>	<b>43</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>45</b>
62	Incendies volontaires de biens publics	1	1	0	0	0	1
63	Incendies volontaires de biens privés	2	1	1	0	0	1
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	19	17	15	12	6	11
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	27	17	11	14	12	11
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	64	29	16	16	23	21

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL  
DE LA DÉLINQUANCE  
ET DES RÉPONSES PÉNALES

**Tableau AB.48.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Atteintes aux biens</b>	-	- 11,7	- 8,2	- 4,5	- 15,2	+ 15,3
	<b>Vols sans violence</b>	-	+ 0,8	- 0,4	- 4,9	- 18,1	+ 14,7
	<b>Vols liés aux véhicules à moteurs</b>	-	+ 1,5	- 3,0	- 20,3	- 33,3	+ 29,4
35	Vols d'automobiles	-	ns	ns	ns	ns	ns
37	Vols à la roulotte	-	- 0,0	- 9,7	- 21,4	ns	+ 38,9
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 150,0	- 30,0	ns	ns	ns
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	ns	ns	ns	ns	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Cambriolages</b>	-	+ 19,4	- 7,0	+ 7,5	- 11,6	- 10,5
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	ns	ns	ns	+ 33,3	ns
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
30	Cambriolages d'autres lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)</b>	-	+ 9,4	- 8,6	+ 10,6	- 6,4	+ 14,8
32	Vols à la tire	-	ns	ns	ns	ns	ns
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 11,5	- 20,7	- 4,3	+ 31,8	+ 6,9
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 20,4	- 1,7	+ 20,7	- 22,9	+ 5,6
	<b>Autres vols sans violence</b>	-	- 24,6	+ 27,9	- 20,0	- 31,8	+ 30,0
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 22,6	+ 37,5	ns	ns	ns
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	ns	ns	+ 15,8	ns	+ 76,9
	<b>Vols avec violences</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols à main armée</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols avec armes blanches</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols violents sans arme</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Destructions, dégradations</b>	-	- 42,5	- 33,8	- 2,3	- 2,4	+ 9,8
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 54,7	ns	ns	+ 43,8	- 8,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AB.48.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Atteintes aux biens</b>	<b>842</b>	<b>824</b>	<b>787</b>	<b>824</b>	<b>849</b>	<b>793</b>
	<b>Vols sans violence</b>	<b>738</b>	<b>723</b>	<b>694</b>	<b>745</b>	<b>744</b>	<b>718</b>
	<b>Vols liés aux véhicules à moteurs</b>	<b>218</b>	<b>246</b>	<b>186</b>	<b>210</b>	<b>193</b>	<b>179</b>
35	Vols d'automobiles	38	35	30	30	26	22
37	Vols à la roulotte	119	142	112	114	99	74
<b>38</b>	<b>Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés</b>	<b>52</b>	<b>61</b>	<b>39</b>	<b>60</b>	<b>57</b>	<b>71</b>
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	9	8	5	6	11	12
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	<b>Cambriolages</b>	<b>133</b>	<b>150</b>	<b>149</b>	<b>181</b>	<b>175</b>	<b>181</b>
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	26	29	30	63	67	36
28	Cambriolages de résidences secondaires	20	29	28	35	29	20
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	63	70	54	55	57	100
30	Cambriolages d'autres lieux	24	22	37	28	22	25
	<b>Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)</b>	<b>230</b>	<b>195</b>	<b>237</b>	<b>255</b>	<b>281</b>	<b>260</b>
<b>32</b>	<b>Vols à la tire</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
<b>42</b>	<b>Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés</b>	<b>93</b>	<b>84</b>	<b>107</b>	<b>103</b>	<b>124</b>	<b>114</b>
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	117	95	112	140	152	139
	<b>Autres vols sans violence</b>	<b>157</b>	<b>132</b>	<b>122</b>	<b>99</b>	<b>95</b>	<b>98</b>
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	9	5	4	3	0	0
33	Vols à l'étalage	12	24	15	11	7	13
39	Vols simples sur chantier	20	24	23	18	21	21
40	Vols simples sur exploitations agricoles	54	17	13	27	25	21
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	62	62	67	40	42	43
	<b>Vols avec violences</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
	<b>Vols à main armée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	0	0	0	0	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	1	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	<b>Vols avec armes blanches</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	0	0	0	0	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	1	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	1	0	0	0	0	0
	<b>Vols violents sans arme</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	0	1	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	0	1	1	2	0
<b>25</b>	<b>Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
<b>26</b>	<b>Vols violents sans arme contre d'autres victimes</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
	<b>Destructions, dégradations</b>	<b>98</b>	<b>100</b>	<b>90</b>	<b>76</b>	<b>94</b>	<b>70</b>
62	Incendies volontaires de biens publics	1	2	2	3	4	3
63	Incendies volontaires de biens privés	4	6	5	5	7	3
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	44	33	38	19	34	32
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	32	33	27	30	28	15
<b>68</b>	<b>Destructions et dégradations de véhicules privés</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>17</b>

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL  
DE LA DÉLINQUANCE  
ET DES RÉPONSES PÉNALES

**Tableau AB.48.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Atteintes aux biens</b>	-	- 2,1	- 4,5	+ 4,7	+ 3,0	- 6,6
	<b>Vols sans violence</b>	-	- 2,0	- 4,0	+ 7,3	- 0,1	- 3,5
	<b>Vols liés aux véhicules à moteurs</b>	-	+ 12,8	- 24,4	+ 12,9	- 8,1	- 7,3
35	Vols d'automobiles	-	- 7,9	- 14,3	- 0,0	- 13,3	- 15,4
37	Vols à la roulotte	-	+ 19,3	- 21,1	+ 1,8	- 13,2	- 25,3
<b>38</b>	<b>Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés</b>	-	+ 17,3	- 36,1	+ 53,8	- 5,0	+ 24,6
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	ns	ns	ns	ns	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Cambriolages</b>	-	+ 12,8	- 0,7	+ 21,5	- 3,3	+ 3,4
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 11,5	+ 3,4	+ 110,0	+ 6,3	- 46,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 45,0	- 3,4	+ 25,0	- 17,1	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 11,1	- 22,9	+ 1,9	+ 3,6	+ 75,4
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 8,3	+ 68,2	- 24,3	- 21,4	+ 13,6
	<b>Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)</b>	-	- 15,2	+ 21,5	+ 7,6	+ 10,2	- 7,5
<b>32</b>	<b>Vols à la tire</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
<b>42</b>	<b>Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés</b>	-	- 9,7	+ 27,4	- 3,7	+ 20,4	- 8,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 18,8	+ 17,9	+ 25,0	+ 8,6	- 8,6
	<b>Autres vols sans violence</b>	-	- 15,9	- 7,6	- 18,9	- 4,0	+ 3,2
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 100,0	ns	ns	ns	ns
39	Vols simples sur chantier	-	+ 20,0	- 4,2	ns	+ 16,7	- 0,0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	+ 107,7	- 7,4	- 16,0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 0,0	+ 8,1	- 40,3	+ 5,0	+ 2,4
	<b>Vols avec violences</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols à main armée</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols avec armes blanches</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols violents sans arme</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
<b>25</b>	<b>Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
<b>26</b>	<b>Vols violents sans arme contre d'autres victimes</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Destructions, dégradations</b>	-	+ 2,0	- 10,0	- 15,6	+ 23,7	- 25,5
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 25,0	+ 15,2	ns	+ 78,9	- 5,9
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	+ 3,1	- 18,2	+ 11,1	- 6,7	ns
<b>68</b>	<b>Destructions et dégradations de véhicules privés</b>	-	+ 52,9	ns	ns	+ 10,5	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AV.48.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Atteintes volontaires à l'intégrité physique</b>	<b>87</b>	<b>88</b>	<b>77</b>	<b>70</b>	<b>83</b>	<b>128</b>
	<b>Violences physiques crapuleuses</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
	<b>Vols avec violences</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
	Vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches	0	1	0	0	1	1
	<b>Vols violents sans arme</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
	<b>Autres violences physiques crapuleuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	<b>Violences physiques non crapuleuses</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>76</b>
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels ( <i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i> )	41	41	36	39	43	60
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	0	0	1	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	0	1	0	0	0	5
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	0	0	1	0	2	3
73	Violences à dépositaires autorité	10	7	7	7	2	8
	<b>Violences sexuelles</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>7</b>
46	Viols sur des majeur(e)s	1	0	2	2	0	1
47	Viols sur des mineur(e)s	2	3	1	0	4	2
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	1	2	0	0	4	3
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	1	1	3	1	2	1
	<b>Menaces et chantages</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>37</b>
11	<b>Menaces ou chantages pour extorsion de fonds</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
12	<b>Menaces ou chantages dans un autre but</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>35</b>

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AV.48.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Atteintes volontaires à l'intégrité physique</b>	-	+ 1,1	- 12,5	- 9,1	+ 18,6	+ 54,2
	<b>Violences physiques crapuleuses</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols avec violences</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols violents sans arme</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Autres violences physiques crapuleuses</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Violences physiques non crapuleuses</b>	-	- 3,9	- 10,2	+ 6,8	- 0,0	+ 61,7
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels ( <i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i> )	-	- 0,0	- 12,2	+ 8,3	+ 10,3	+ 39,5
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Violences sexuelles</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Menaces et chantages</b>	-	- 6,9	- 11,1	ns	+ 29,4	+ 68,2
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 7,4	- 4,0	ns	+ 23,5	+ 66,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AV.48.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Atteintes volontaires à l'intégrité physique</b>	<b>157</b>	<b>164</b>	<b>168</b>	<b>164</b>	<b>187</b>	<b>165</b>
	<b>Violences physiques crapuleuses</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
	<b>Vols avec violences</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
	Vols à main armée	0	0	1	0	0	0
	Vols avec armes blanches	3	0	0	0	0	0
	<b>Vols violents sans arme</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
	<b>Autres violences physiques crapuleuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	<b>Violences physiques non crapuleuses</b>	<b>111</b>	<b>127</b>	<b>112</b>	<b>106</b>	<b>114</b>	<b>103</b>
<b>7</b>	<b>Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)</b>	<b>91</b>	<b>111</b>	<b>102</b>	<b>91</b>	<b>99</b>	<b>91</b>
3	Homicides pour d'autres motifs	1	0	0	1	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	1	0	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	0	0	0	1	2	0
<b>52</b>	<b>Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>5</b>
<b>73</b>	<b>Violences à dépositaires autorité</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
	<b>Violences sexuelles</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>29</b>	<b>20</b>
46	Viols sur des majeur(e)s	6	4	5	4	8	3
47	Viols sur des mineur(e)s	6	2	5	6	8	1
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	1	4	4	3	6	7
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	7	5	1	7	7	9
	<b>Menaces et chantages</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>38</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>37</b>
<b>11</b>	<b>Menaces ou chantages pour extorsion de fonds</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>12</b>	<b>Menaces ou chantages dans un autre but</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>33</b>

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AV.48.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Atteintes volontaires à l'intégrité physique</b>	-	+ 4,5	+ 2,4	- 2,4	+ 14,0	- 11,8
	<b>Violences physiques crapuleuses</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols avec violences</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Vols violents sans arme</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Autres violences physiques crapuleuses</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Violences physiques non crapuleuses</b>	-	+ 14,4	- 11,8	- 5,4	+ 7,5	- 9,6
<b>7</b>	<b>Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)</b>	-	+ 22,0	- 8,1	- 10,8	+ 8,8	- 8,1
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
<b>52</b>	<b>Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
<b>73</b>	<b>Violences à dépositaires autorité</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Violences sexuelles</b>	-	ns	ns	ns	+ 45,0	ns
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Menaces et chantages</b>	-	+ 5,0	+ 81,0	- 7,9	- 5,7	+ 12,1
<b>11</b>	<b>Menaces ou chantages pour extorsion de fonds</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
<b>12</b>	<b>Menaces ou chantages dans un autre but</b>	-	+ 5,0	+ 61,9	- 5,9	- 6,3	+ 10,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau ES.48.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Escroqueries et infractions économiques et financières</b>	<b>99</b>	<b>53</b>	<b>58</b>	<b>66</b>	<b>42</b>	<b>51</b>
	<b>Escroqueries et infractions assimilées</b>	<b>95</b>	<b>51</b>	<b>56</b>	<b>65</b>	<b>38</b>	<b>48</b>
<b>91</b>	<b>Escroqueries et abus de confiance**</b>	<b>41</b>	<b>25</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>22</b>	<b>26</b>
89	Falsification et usages de chèques volés	49	17	7	17	7	5
<b>90</b>	<b>Falsification et usages de cartes de crédit**</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
92	Infractions à la législation sur les chèques	3	1	0	0	1	6
84	Faux en écriture publique et authentique	0	1	0	0	0	0
85	Autres faux en écriture	1	0	1	0	0	1
86	Fausse monnaie	0	4	0	1	0	2
	<b>Infractions économiques et financières</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	0	0	0	0	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	1	0	0	1	3	1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1	2	0	0	0	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	1	0	0	0	0	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	1	0	1	0	1	0
105	Fraudes fiscales	0	0	0	0	0	0
<b>106</b>	<b>Autres délits économiques et financiers***</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\*\* Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

\*\*\* Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau ES.48.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Escroqueries et infractions économiques et financières</b>	-	- 46,5	+ 9,4	+ 13,8	- 36,4	+ 21,4
	<b>Escroqueries et infractions assimilées</b>	-	- 46,3	+ 9,8	+ 16,1	- 41,5	+ 26,3
91	<b>Escroqueries et abus de confiance**</b>	-	- 39,0	+ 80,0	+ 2,2	- 52,2	+ 18,2
89	Falsification et usages de chèques volés	-	ns	ns	ns	ns	ns
90	<b>Falsification et usages de cartes de crédit**</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Infractions économiques et financières</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	<b>Autres délits économiques et financiers***</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\*\* Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

\*\*\* Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau ES.48.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Escroqueries et infractions économiques et financières</b>	<b>200</b>	<b>226</b>	<b>297</b>	<b>378</b>	<b>264</b>	<b>200</b>
	<b>Escroqueries et infractions assimilées</b>	<b>170</b>	<b>187</b>	<b>271</b>	<b>349</b>	<b>230</b>	<b>176</b>
91	<b>Escroqueries et abus de confiance**</b>	<b>87</b>	<b>82</b>	<b>143</b>	<b>155</b>	<b>162</b>	<b>137</b>
89	<b>Falsification et usages de chèques volés</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>87</b>	<b>23</b>	<b>17</b>
90	<b>Falsification et usages de cartes de crédit**</b>	<b>49</b>	<b>68</b>	<b>73</b>	<b>88</b>	<b>25</b>	<b>8</b>
92	Infractions à la législation sur les chèques	12	8	15	11	9	10
84	Faux en écriture publique et authentique	1	2	0	0	1	0
85	Autres faux en écriture	1	4	3	5	6	4
86	Fausse monnaie	3	0	2	3	4	0
	<b>Infractions économiques et financières</b>	<b>30</b>	<b>39</b>	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>34</b>	<b>24</b>
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	1	0	0	0	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	1	0	0	0	0
93	Travail clandestin	11	15	16	12	17	11
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2	1	0	0	0	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	0	1	0	1	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	0	1	0	2	3	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	1	0	0	2	1
102	Achats et ventes sans factures	0	2	0	1	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	2	3	4	5	4	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	6	4	3	8	5	8
105	Fraudes fiscales	2	2	0	0	0	0
106	<b>Autres délits économiques et financiers***</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

\*\* Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

\*\*\* Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau ES.48.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Escroqueries et infractions économiques et financières</b>	-	+ 13,0	+ 31,4	+ 27,3	- 30,2	- 24,2
	<b>Escroqueries et infractions assimilées</b>	-	+ 10,0	+ 44,9	+ 28,8	- 34,1	- 23,5
91	<b>Escroqueries et abus de confiance**</b>	-	- 5,7	+ 74,4	+ 8,4	+ 4,5	- 15,4
89	<b>Falsification et usages de chèques volés</b>	-	+ 35,3	+ 52,2	+ 148,6	- 73,6	ns
90	<b>Falsification et usages de cartes de crédit**</b>	-	+ 38,8	+ 7,4	+ 20,5	- 71,6	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Infractions économiques et financières</b>	-	+ 30,0	- 33,3	+ 11,5	+ 17,2	- 29,4
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	<b>Autres délits économiques et financiers***</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

\*\* Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

\*\*\* Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau IR.48.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Infractions révélées par l'action des services</b>	<b>63</b>	<b>68</b>	<b>57</b>	<b>77</b>	<b>69</b>	<b>54</b>
	<b>Infractions à la législation sur les stupéfiants</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>51</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>29</b>
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	0	4	0	2	1	1
56	Usage-revente de stupéfiants	2	0	8	5	2	1
57	Usage de stupéfiants	43	43	43	31	38	27
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	2	0	0	0	2	0
	<b>Infractions à la législation sur les étrangers**</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	1	3	1	0	2	0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	0	0	0	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	0	0	0	0	0
	<b>Faux documents</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
81	Faux documents d'identité	0	0	0	1	0	0
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	0	0	1	1	1	0
83	Autres faux documents administratifs	0	1	0	1	0	2
	<b>Infractions à la législation sur de travail</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
93	Travail clandestin	1	0	0	1	3	1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	<b>Autres infractions révélées par l'action des services</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>22</b>
44	Recels	1	4	0	16	9	9
74	Port ou détention armes prohibées	12	13	4	16	10	13
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	0	0	0	0	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	1	0
79	Atteintes à l'environnement	1	0	0	3	0	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\*\* La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 ([http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\\_36394.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf)), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau IR.48.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	<b>Infractions révélées par l'action des services</b>	-	+ 7,9	- 16,2	+ 35,1	- 10,4	- 21,7
	<b>Infractions à la législation sur les stupéfiants</b>	-	- 0,0	+ 8,5	- 25,5	+ 13,2	- 32,6
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
57	Usage de stupéfiants	-	- 0,0	- 0,0	- 27,9	+ 22,6	- 28,9
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Infractions à la législation sur les étrangers**</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Faux documents</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Infractions à la législation sur de travail</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Autres infractions révélées par l'action des services</b>	-	ns	ns	+ 775,0	ns	+ 10,0
44	Recels	-	ns	ns	ns	ns	ns
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\*\* La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 ([http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\\_36394.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf)), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau IR.48.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Infractions révélées par l'action des services</b>	<b>167</b>	<b>148</b>	<b>167</b>	<b>167</b>	<b>223</b>	<b>246</b>
	<b>Infractions à la législation sur les stupéfiants</b>	<b>111</b>	<b>59</b>	<b>98</b>	<b>94</b>	<b>146</b>	<b>173</b>
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	0	2	3	2	1	0
56	Usage-revente de stupéfiants	23	12	16	12	16	24
57	Usage de stupéfiants	63	32	67	68	115	146
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	25	13	12	12	14	3
	<b>Infractions à la législation sur les étrangers**</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	3	2	2	1	1	1
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	1	0	0	0	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	1	0	0	0	0	0
	<b>Faux documents</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
81	Faux documents d'identité	3	4	3	3	0	0
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	2	3	1	11	2	3
83	Autres faux documents administratifs	1	0	2	3	1	2
	<b>Infractions à la législation sur de travail</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>12</b>
93	Travail clandestin	11	15	16	12	17	11
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2	1	0	0	0	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	0	1	0	1	0
	<b>Autres infractions révélées par l'action des services</b>	<b>30</b>	<b>64</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>55</b>	<b>55</b>
44	Recels	7	20	9	6	16	8
74	Port ou détention armes prohibées	4	5	11	11	4	13
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	6	2	0	1	6	6
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	9	37	24	24	29	28
80	Chasse et pêche	4	0	0	1	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

\*\* La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 ([http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\\_36394.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf)), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL  
DE LA DÉLINQUANCE  
ET DES RÉPONSES PÉNALES

**Tableau IR.48.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	<b>Infractions révélées par l'action des services</b>	-	- 11,4	+ 12,8	- 0,0	+ 33,5	+ 10,3
	<b>Infractions à la législation sur les stupéfiants</b>	-	- 46,8	+ 66,1	- 4,1	+ 55,3	+ 18,5
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	+ 50,0
57	Usage de stupéfiants	-	- 49,2	+ 109,4	+ 1,5	+ 69,1	+ 27,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Infractions à la législation sur les étrangers**</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Faux documents</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Infractions à la législation sur de travail</b>	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	<b>Autres infractions révélées par l'action des services</b>	-	+ 113,3	- 31,3	- 2,3	+ 27,9	- 0,0
44	Recels	-	ns	ns	ns	ns	ns
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	+ 311,1	- 35,1	- 0,0	+ 20,8	- 3,4
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

\*\* La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 ([http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\\_36394.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf)), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AU.48.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	2	3	4	4	1	4
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	10	2	2	5	2	9
14	Violations de domicile	1	3	0	0	3	0
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	3	3	2	8	2	0
54	Non versement de pension alimentaire	1	4	3	2	4	3
72	Outrages à dépositaires autorité	11	12	6	16	7	9
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	0	0	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	1	1	0	0	0	0
107	Autres délits	24	29	24	24	19	20

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AU.48.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	ns	ns	ns	ns	ns
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	+ 20,8	- 17,2	- 0,0	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AU.48.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	15	15	5	7	7	6
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	16	22	31	28	20	23
14	Violations de domicile	11	12	11	7	11	3
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	23	24	16	17	28	22
54	Non versement de pension alimentaire	11	9	11	10	10	11
72	Outrages à dépositaires autorité	14	18	23	17	10	11
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	3	2	0	0	2	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	2	1	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	1	1	0	1
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	5	6	3	6	7	12
107	Autres délits	58	51	61	42	56	59

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés  
par la **Police et la Gendarmerie nationales**  
dans le département **LOZÈRE**  
entre 2008 et 2013

**Tableau AU.48.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOZÈRE entre 2008 et 2013.**

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 37,5	+ 40,9	- 9,7	ns	+ 15,0
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 4,3	ns	ns	+ 64,7	- 21,4
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	+ 27,8	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 12,1	+ 19,6	- 31,1	+ 33,3	+ 5,4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.